



UNICEM Campus

CAP TAILLEUR DE PIERRE

FORMATION EN UN AN

FICHE FORMATION

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU CYCLE

Le tailleur de pierre intervient dans toutes les phases de travail, du débit de la pierre à la pose. Il exerce son activité en atelier ou sur chantier dans les domaines suivants : carrières, métiers du bâtiment, de la restauration, sur monuments historiques et traditionnels.

A l'issue de la formation, le participant doit être capable de :

- › Tracer des épures, des croquis d'éléments d'ouvrages simples.
- › Conduire des machines et en assurer l'entretien.
- › Débiter, tailler, assembler et réaliser les finitions.
- › Réaliser des travaux de restauration et de ravalement.
- › Réaliser la pose d'ouvrages préparés en atelier et tous types de travaux de maçonnerie associés à la pierre.

PERSONNES CONCERNÉES ET PRÉ-REQUIS

Candidats ayant au moins un diplôme de niveau 3. Ouvert aux personnes en situation de handicap

DURÉE

420 heures de formation par an :
11 regroupements et 35 heures de distanciel

CARACTERISTIQUES PEDAGOGIQUES

- › Méthodes pédagogiques :
 - Aménagement des parcours de formation
- › Moyens pédagogiques :
 - Salles informatiques équipées avec le logiciel AUTOCAD.
 - Atelier de taille de pierre.
 - Débiteur, machine à commande numérique, outillage pneumatique et traditionnel
 - Centre de ressources et d'Appui à la formation.



CONTENU GENERAL DU CYCLE

LECTURE DE PLANS, TRACES PROFESSIONNELLES

- › S'approprier les conventions et normes de représentation graphique.
- › Interpréter et exploiter un plan, un croquis, un calepin.
- › Etablir une fiche de débit.
- › Réaliser un tracé professionnel simple (tracé d'épures et de gabarits).
- › Etre capable de réaliser un dessin coté, un croquis, une perspective cavalière sur papier ou avec l'outil informatique (AUTOCAD).

TECHNOLOGIE

- › Repérer les enjeux énergétiques et environnementaux.
- › Identifier le rôle des intervenants dans les métiers du bâtiment (organisation des chantiers).
- › S'approprier le vocabulaire technique pour communiquer avec les professionnels.
- › Choisir les outils, les matériels et les machines en fonction du travail à réaliser.
- › Distinguer les matériaux employés (pierre, bétons, ciments, enduits...).
- › Identifier les caractéristiques d'un ouvrage.
- › Maîtriser les étapes de la fabrication et de la pose pour optimiser son travail.
- › Prendre en compte la réglementation en matière de sécurité. (manutention, échafaudage, stockage...).

ARTS APPLIQUÉS ET HISTOIRE DE L'ART

- › Différencier les grands styles architecturaux, leur technique de construction et leur évolution.
- › Maîtriser les techniques de dessin à vue, réaliser des croquis.
- › Savoir représenter les ombres, lumière, perspectives, profondeurs et les différentes textures.

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Le diplôme sera délivré aux candidats titulaires de la certification R408 (annexe 5), ayant satisfait aux épreuves de validation par Contrôle en Cours de Formation (CCF), aux épreuves ponctuelles de formation.

REALISATION, CONTROLE ET POSE DES OUVRAGES

- › Recueillir les informations techniques pour réaliser son ouvrage, préparer son mode opératoire.
- › Préparer son outillage et en assurer l'entretien.
- › Manutentionner des pierres manuellement ou mécaniquement.
- › Régler, utiliser les machines et en assurer la maintenance préventive.
- › Débiter un bloc, une tranche.
- › Tailler un bloc.
- › Usiner un élément à la commande numérique.
- › Mettre en œuvre un ouvrage neuf.
- › Restaurer une partie d'ouvrage.
- › Réaliser des travaux de ravalement et des travaux de maçonnerie associés à la pierre.
- › Respecter les consignes de sécurité et porter les équipements de protection individuelle en atelier.
- › Rendre compte de son travail.
- › Identifier, trier, stocker et évacuer les déchets et assurer la propreté du chantier.
- › Intégrer le développement durable dans les pratiques professionnelles.

PREVENTION, SANTE, ENVIRONNEMENT

(formation suivie selon parcours antérieur du candidat)

- › Prévenir les conduites addictives et préserver son capital santé.
- › Analyser et prévenir les risques professionnels.
- › Prévenir les troubles musculo-squelettiques et les risques liés à l'activité physique.
- › Identifier les acteurs de la prévention.
- › Prendre conscience des enjeux environnementaux (gestion des déchets ...).
- › Formation Sauveteur Secourisme du Travail (SST.)